

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de FORBACH BOULAY MOSELLE

Commune de THICOURT



LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

AVIS PUBLIC

Les propriétaires de terrains situés sur le territoire de la commune sont invités à se présenter à la mairie

Le vendredi 4 août 2023

de 15 heures à 17 heures

afin de se prononcer sur l'affectation à donner au produit du bail de la chasse communale pour la nouvelle période de location 2024-2033.

Tout propriétaire peut se faire représenter par un mandataire muni d'une procuration écrite revêtue de la signature du propriétaire concerné, légalisé par le maire de son domicile.

Fait à Thicourt, le 21 juillet 2023

Le Maire, Myriam RESLINGER

